

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 231/2026

A L'ETABLISSEMENT GROUPE RGM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MTVCD/CAB/008/2025, conclu avec le Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, pour un montant total hors taxe dollars américains sept millions trois cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six, vingt centimes (USD 7 327 586,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinquante et un mille deux cent cinquante-trois, dix centimes (USD 51 293,10), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 05/08/2026



M. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000231